

VIVRE à BONNES

SEPTEMBRE

N° 473



8 Impasse Paul Rougnon
86300 BONNES
09 73 52 76 70 mptbonnes86@free.fr

Pour recevoir gratuitement le journal VAB contacter
la Maison Pour Tous

ED170

La folie des humains.

Voilà l'Afghanistan à nouveau sous l'emprise des Talibans !!

Qu'est-ce qui pousse certains humains à vouloir sans arrêt conquérir par la violence de nouveaux territoires ? Comment trouver du bonheur en faisant régner la terreur sur un peuple qui ne demande qu'à vivre paisiblement ?

Nous ne comprenons pas ces agissements et les déplorons bien sûr. Ils vont à nouveau détruire l'espérance de beaucoup de jeunes afghans, et le risque de voir s'appliquer la charia est insupportable pour toutes les femmes et jeunes filles afghanes. Elles n'auront probablement plus le droit de s'instruire et devront porter la burka et peut-être pour certaines épouser de force un Taliban.

Soyons solidaire de toute cette population et souhaitons un assouplissement de ces pratiques d'un autre temps.

Le Bureau.

Vous souhaitez :
nous communiquer un article,
faire paraître une annonce,
donner votre sentiment sur
l'actualité...

**Nous vous rappelons que vos
articles doivent nous parvenir avant le
15
de chaque mois pour une
parution le mois suivant.**

*Les marges des documents doivent être
supérieures à 1,2 cm*

Les annonces de manifestations ne doivent concerner que celles ayant lieu sur la commune.

Merci

Abonnement annuel pour les personnes hors commune 38€

SOMMAIRE

Page	3	Informations municipales
Page	20	Informations MPT
Page	24	Bibliothèque
Page	26	Informations paroissiales
Page	27	libres opinions
Page	29	Informations associatives
Page	31	Recette
Page	32	Jeux
Page	33	Annonces et publicités

HORAIRES DU BUREAU

MARDI 8H30/12H –13H30/17H30

ET JEUDI

8H30/12H-14H/18H

INFORMATIONS MUNICIPALES

RÉUNION DU 06 JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un, le six juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le trente juin deux mil vingt et un, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Bonnes, sous la présidence de Monsieur Serge COUSIN.

Étaient présents : Monsieur Serge COUSIN, Monsieur Philippe GOUTY, Madame Françoise LANGLOIS-HULIN, Monsieur Bernard GARNIER, Madame Isabelle SCHREIBER, Monsieur Dominique LE JALLÉ, Madame Léa LAURENDEAU, Monsieur Yann HILAIRE, Monsieur David SUIRE, Madame Marie-Laure FOUCRET, Madame Alice GARCIA, Monsieur François DUVAULT, Monsieur Sébastien RONE, Madame Nathalie JOLY, Monsieur Pierre AUGEREAU, Madame Florence BRANLARD

Étaient absents excusés : Madame Emilie GUICHARD qui avait donné pouvoir à Monsieur Philippe GOUTY, Monsieur Benoît PARENTEAU qui avait donné pouvoir à Monsieur Philippe GOUTY, Madame Catherine THEVENET.

Monsieur Bernard GARNIER est nommé secrétaire.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022 : COORDONNATEURS ET AGENTS RECENSEURS

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Vu la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V,

Vu le décret n°2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,

Vu le décret n°2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population,

Considérant la nécessité de désigner un coordonnateur ainsi qu'un suppléant et de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement de l'année 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de créer de 4 postes d'agents recenseurs afin d'assurer les opérations du recensement de la population qui se dérouleront de janvier à février 2022. Chaque agent recenseur percevra le montant mensuel brut du SMIC pour 35 heures de travail par semaine, en vigueur à la date du contrat, afin d'effectuer le recensement de la population au titre de l'année 2022.

Les rémunérations des agents recenseurs seront versées au terme des opérations de recensement et au prorata du travail effectué,

- de désigner un coordonnateur d'enquête et un suppléant parmi les agents de la Collectivité.

TARIFS CANTINE RENTRÉE 2021/2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération en date du 30 juin 2020, le tarif du repas à la cantine scolaire a été fixé à 3.10 €, à compter du 1^{er} septembre 2020.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le tarif du repas pour la rentrée 2021/2022.

Après délibération, avec 1 abstention contre l'augmentation, 8 voix pour une augmentation de 0.10 cts et 9 voix pour une augmentation de 0.05 cts, le Conseil Municipal :

- décide d'augmenter, le tarif du repas de cantine scolaire pour la rentrée 2021/2022 à **3.15 €**.

TARIFS GARDERIE RENTRÉE 2021/2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération en date du 30 juin 2020, le tarif de la garderie a été fixé ainsi :

- Garderie du matin : 1.40 €,
- Garderie du soir : 1.70 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur les tarifs de garderie à compter du 1^{er} septembre 2021.

Après délibération, le Conseil Municipal, par 12 voix pour une augmentation de 0.05cts, 1 pour une augmentation de 0.10 cts et 4 abstentions, décide d'appliquer les tarifs ci-dessous pour la rentrée 2021/2022 :

JOURS	Matin	Soir
Lundi	1,45 €	1,75 €
Mardi	1,45 €	1,75 €
Mercredi	1,45 €	1,45 €
Jeudi	1,45 €	1,75 €
Vendredi	1,45 €	1,75 €

JURY CRIMINEL 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal,

Par arrêté n° 2021-DCL/BER-222 en date du 02 juin 2021, Madame la Préfète de la Vienne a prescrit la désignation par tirage au sort, pour la Commune de Bonnes de 3 personnes à inscrire sur la liste préparatoire du Jury Criminel.

Le Conseil Municipal procède au tirage au sort pour chacune des 3 personnes, à partir de la liste générale des électeurs des 23 ans et plus, par tirage au sort d'un numéro de page, puis d'un numéro de ligne.

3 personnes ont ainsi été désignées.

Une commission départementale, composée de magistrats et d'élus, procèdera également par tirage au sort, à la désignation d'un seul juré parmi les trois personnes désignées par la commune.

RÉVISION DU LOYER DU CABINET MEDICAL

Vu la délibération n° 9 du 30 juin 2020 révisant le loyer mensuel du cabinet médical à 508€,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que compte tenu de l'indice de référence des loyers (IRL), le loyer du cabinet médical devrait être révisé à **509,01 €** au 1^{er} août 2021.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette proposition.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide de réviser le loyer mensuel à 509 € au 1^{er} août 2021.

RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT AIDÉ DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCE (PEC)

Vu la délibération n°1 en date du 9 septembre 2020 portant création d'un poste dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC) pour un poste d'agent polyvalent,

Le dispositif du parcours emploi compétences a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

La mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Ce dispositif concerne, notamment, les collectivités territoriales. Le Département de la Vienne propose, dans le cadre d'un plan de relance, une politique volontariste d'incitation au recrutement de bénéficiaires du RSA. Ainsi la prise en charge du Département pour les contrats aidés PEC (Parcours Emploi Compétences) est majorée à 70 % du SMIC brut pour 30 heures hebdomadaires contre 60 % pour 20 heures par semaine actuellement.

Les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

La durée hebdomadaire afférente à l'emploi est de 30 heures par semaine, la durée du contrat est de 12 mois et la rémunération doit être au minimum égale au SMIC.

Monsieur le Maire propose de renouveler cet emploi dans le cadre du parcours emploi compétences à compter du 14 septembre 2021, dans les conditions suivantes :

- **Contenu du poste :**
- Durée du contrat : 12 mois,
- Durée hebdomadaire de travail : 30 Heures,
- Rémunération sur la base du SMIC (10.25 € + 10 % fixe), horaire brut soit 11.28 €, le taux horaire du SMIC pouvant être revalorisé à tout moment.

Et de l'autoriser à signer la convention avec Emploi 86 et le renouvellement du contrat de travail à durée déterminée.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de valider le contrat de travail dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences, à compter du 14 septembre 2021, dans les conditions énoncés ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention avec Emploi 86 et le contrat de travail à durée déterminée avec la personne qui sera renouvelée.

BUDGET PRINCIPAL – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'achat d'une licence Microsoft Windows pour équiper le serveur de l'école. Les crédits budgétaires n'avaient pas été prévus au chapitre 20 « immobilisations incorporelles », il convient de prendre une Décision Modificative N°1 :

Dépenses d'investissements :

Article 2051 « Concessions et droits similaires »	+ 800 €
Article 2188 « Autres immobilisations corporelles »	- 800 €

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise, Monsieur le Maire à appliquer la Décision Modificative N°1 ci-dessus.

A 21 h, Monsieur Benoît PARENTEAU a rejoint la réunion du Conseil Municipal et a pris part au vote à partir de la délibération n°9.

PROJET TARIFS LOCATIONS MAISON DES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commission association s'est réunie le lundi 28 juin dernier pour étudier la possibilité de louer la Maison des Associations.

A la suite de cette commission, il est proposé au Conseil Municipal de louer uniquement les cours de la Maison des Associations avec mise à disposition des sanitaires, à compter du 1^{er} septembre 2021.

<u>Locations à la journée</u>	Hors commune	Commune
Vin d'honneur – cour intérieure avec accès sanitaires (max 60 personnes)	100 €	80 €
Vin d'honneur – cour extérieure Avec accès sanitaires (max 150 personnes)	80 €	60 €

Pour toutes locations, un chèque de caution d'un montant de 500 € sera demandé ainsi que l'attestation d'assurance responsabilité civile.

Après délibération, la majorité du Conseil Municipal décide de ne pas louer les cours de la Maison des Associations.

PASSAGE A LA NOMENCLATURE COMPTABLE M57 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune de Bonnes a été retenue pour être collectivité expérimentale dans le déploiement de la nouvelle nomenclature M57 à partir du 1^{er} janvier 2022.

L'Agence des Territoires de la Vienne (AT86), la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) et la Société COSOLUCE (prestataire du logiciel comptabilité) sont partenaires dans la mise en place de cette nouvelle nomenclature.

Des formations vont être organisées par la DDFIP pour ce basculement.

Il conviendrait d'acter le passage de la nomenclature M14 vers la nomenclature M57, à compter du 1^{er} janvier 2021 pour le budget principal et les budgets annexes.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'acter le passage de la nomenclature M14 vers la nomenclature M57, pour le budget principal et les budgets annexes.

CONSTRUCTION DU POLE SANTE : OPTION ASSUJETTISSEMENT DE L'OPÉRATION A LA TVA

Vu la délibération n°1 du Conseil Municipal en date du 13 avril dernier approuvant le projet d'extension du bâtiment commercial : construction d'un Pôle Santé, en VEFA,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour cette opération, la commune a 2 possibilités :

- ne pas opter pour l'assujettissement à la TVA (20 %) : dans ce cas, la commune achète les locaux TTC mais ne récupère pas la TVA juste le FCTVA (taux de 16,404 %) sur l'exercice postérieur. Les loyers ne seront pas soumis à la TVA et les futurs locataires ne pourront pas la récupérer sur leur loyer.
- opter pour l'assujettissement à la TVA (20 %) : dans ce cas, la commune achète les locaux TTC et récupère aussitôt la TVA (mensuelle), les loyers sont soumis à la TVA, les locataires payent leur loyer TTC mais récupère la TVA (s'ils sont assujettis).

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide d'opter (en vertu de l'article 260-2° du CGI) pour l'assujettissement à la TVA (mensuelle) concernant l'achat en VEFA du Pôle Santé et des futurs loyers des locaux,
- d'autoriser Monsieur le Maire à exercer toutes les démarches auprès du Service des Impôts des Entreprises (SIE) nécessaires à l'assujettissement de l'opération cette opération.

SIGNATURE D'UN BAIL EN L'ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT (BEFA) : POLE SANTE

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 13 avril dernier approuvant le projet de construction du Pôle Santé.

Deux kinésithérapeutes souhaitent exercer leurs professions dans le futur Pôle Santé. Dans ce cadre, il convient de matérialiser les engagements de chaque partie au sein d'une promesse de Bail en l'État Futur d'Achèvement (BEFA). Ils constitueraient une SCM (Société Civile de Moyens) qui porterait le nom de « Kiné L&M ».

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer un BEFA avec les futurs locataires et précise que cet acte sera réalisé par l'Office Notariale de Saint Julien l'Ars.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le Bail en l'Etat Futur d'Achèvement (BEFA) avec les kinésithérapeutes.

APPEL A PROJETS POUR UN SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES ÉLÉMENTAIRES « PLAN DE RELANCE – CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE » : CONVENTION DE FINANCEMENT

Monsieur le Maire rappelle le plan d'investissement 2021, voté par délibération en date du 13 avril dernier, notamment pour l'achat de deux tableaux numériques interactifs et d'un pack office pour équiper l'école de Bonnes.

Cet appel à projets du Ministère de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et des Sports s'inscrit dans le cadre du Plan de relance annoncé par le gouvernement. Il vise à soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaire et primaires, pour deux volets : un équipement et l'autre services et ressources numériques.

Une demande d'aide a été saisie via le formulaire « démarches-simplifiées » en date du 17 mars sous le n° 3883134 ayant donné lieu à une notification de l'acceptation. Cette aide s'élèverait à 4 900 € pour l'achat des TBI d'un montant de 7 734 € TTC, pour le volet équipement et de 81 € pour l'achat d'un logiciel Microsoft Windows d'un montant de 162 € TTC.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention avec le Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports pour l'attribution d'une aide aux numériques à l'école primaire de Bonnes.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de financement « Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires et primaires ».

INFORMATIONS DIVERSES

Divers :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier reçu le 5 juillet dernier concernant l'implantation de la société Métal Fer Environnement sise au lieu-dit « Pièces des Fondures ».

Un procès-verbal va être établi, ainsi qu'une procédure contradictoire, suivi par un arrêté interruptif des travaux.

Travaux de voirie :

- Travaux de réfection « route du château d'eau » à « Montazan » le coût s'élèverait à 7.700€.
- L'isolation du cabinet médical est de 1200€ : 179 € pour la commune et le reste est pris en charge par l'état 1021 €.
- La sphère du rond-point devrait être nettoyée à la fin du mois de juillet.

La fête du village du 10 juillet 2021, besoin de bénévoles.

Le 14 juillet 2021, un dépôt de gerbe est prévu à 11h45.

Grand Poitiers :

Trois vice-présidents ont été démis de leurs fonctions par la présidente Madame JARDIN.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 07 SEPTEMBRE 2021 À 20 H 30

ETAT CIVIL

Décès :

Le 02 juin 2021 : Micheline POUVREAU
« 6, route de la varenne » à l'âge 90 ans.

Le 01 juillet 2021 : Simonne CHARRIER
« 7, rue Ranger Pironnet » à l'âge de 88 ans.

Le 19 juin 2021 : Damien BIGOT et Fanny
SABLE « 3, impasse les vingt-quatre ».

Naissance :

Le 13 juillet 2021 : Romain DRU « 34, rue de
la varenne ».

Mariage :

NUMEROS UTILES DE LA COMMUNE :

- Pharmacie de la Paix : 05 49 56 41 00.

 pharmacie-simonnet-motillon@orange.fr

- Médecin : Mme Lochet-Girault : 05 49 01 48 02.

- Infirmières : Mmes Massonneau et Roffet : 05 49 11 35 75.
06 64 03 34 94.

- Ostéopathe : Mme Ringeade Stéphanie : 05 16 34 78 79 sur RDV.

- Psychomotricienne : Mme Giraud Emeline : 06 78 49 10 28 sur RDV.

- Sophrologue : Mme Mélanie Auzuret : 07 50 92 55 12 sur RDV.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi	Mardi – Jeudi	Mercredi - Vendredi	Samedi
9h00/12h30 – Fermé l'après-midi	9h00/12h30 - 14h00 /17h30	9h00/12h30 – 15h30/17h30	9h00/12h00
☎ 05 49 56 40 17 - ☒ 05 49 56 48 51 contact@bonnes86.fr - www.ville-de-bonnes.fr			

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE BONNES

Lundi – mardi – vendredi	Mercredi - Samedi
14h00/17h45	8h00/11h45
Les déchets acceptés à la déchetterie : déchets verts, encombrants, gravats, cartons .	
Les déchets refusés à la déchetterie : métaux, équipements électriques et électroniques, déchets dangereux des ménages, huile de vidange, amiante, pneus, piles et radiographies.	

PERMANENCES SOCIALES

Madame CASTEL, Assistante Sociale est à votre disposition
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.

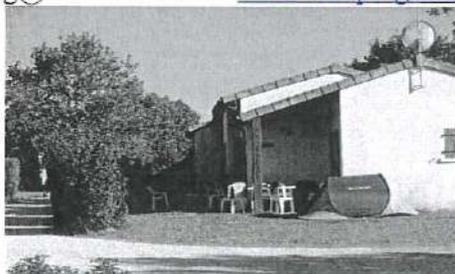
Judi	Mardi	En dehors des permanences de Bonnes et Saint Julien l'Ars
de 9h30 à 11h30 A la Mairie de BONNES Place Jean-Baptiste Guiot 86300 BONNES ☎ 0549564017 ☒ 0549564851	de 9h00 à 12h00 Au Centre Social 19, rue de l'église 86800 ST JULIEN L'ARS ☎ 0516011036	Maison de la Solidarité Zone du Peuron 86300 CHAUVIGNY ☎ 0549464156 ☒ 0549460402

RESIDENCES DE VACANCES A BONNES en bordure de Vienne

Vous souhaitez héberger votre famille, des amis, pour un week-end ou en semaine.

**Nous vous rappelons que les résidences de vacances de BONNES
*sont ouvertes toute l'année***

Nous contacter : ☎ 05 49 56 40 17 ou 05 49 56 44 34
camping@bonnes86.fr - www.campingbonnes86.fr



OBJETS TROUVÉS

Il a été trouvé :

- une lampe de vélo trouvée le 07 juillet 2021 sur l'étagère de la cuisine de la salle des fêtes.
- une paire de lunette de soleil trouvée le 10 juillet 2021 sur la table de réservation des repas pour la fête du village.
- une gourde en plastique rouge trouvée le 10 juillet 2021 sur une table devant le bar lors de la fête du village.

S'adresser à la Mairie ☎ 05 49 56 40 17



ABATTAGE DE BOIS

Si vous avez l'intention d'abattre du bois sur le territoire de la commune, il est possible qu'une déclaration préalable soit nécessaire.

Renseignez-vous auparavant à la Mairie, des formalités à effectuer.



INVITATION RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

10 septembre 2021 à 18 heures à la salle des fêtes

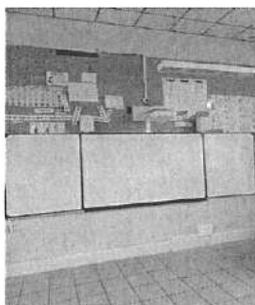
A l'invitation de Serge COUSIN, Maire de la commune de Bonnes,

**« PRÉSENTATION DU PROJET D'IMPLANTATION D'UN SITE
DE RECYCLAGE DE MATERIAUX INERTES »**



RENTREE DES CLASSES :
LE JEUDI 02 SEPTEMBRE 2021

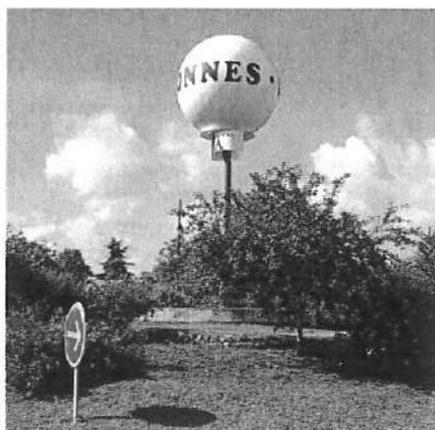
L'ECOLE PRETE POUR LA RENTREE



Pendant les vacances, le personnel de l'école a procédé au nettoyage de l'ensemble des salles des bâtiments de l'école (classes, garderies, cantine). Le service espaces verts – ateliers a quant à lui, effectué le nettoyage des espaces verts et renforcé la sécurité aux abords de l'école. Yann HILAIRE, a prêté son concours pour l'installation de la borne wifi et des deux tableaux interactifs.

NETTOYAGE DE LA SPHERE DU ROND POINT

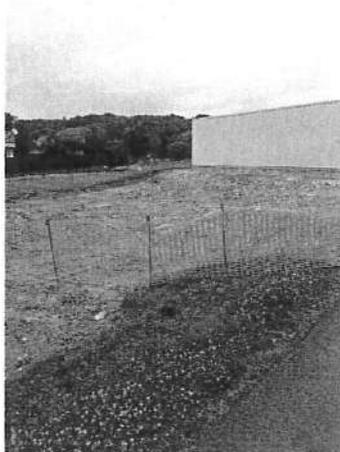
L'entreprise Pro Service Propreté de Vivonne a procédé le 29 juillet 2021 au nettoyage de la sphère du rond-point de la route de Châtellerault – Chauvigny. Ce nettoyage nécessaire, nous a permis d'examiner de près l'état des fixations et de l'enveloppe de la boule.



TRAVAUX DE TERRASEMENT « AVENUE DE LA REPUBLIQUE »

Des travaux de terrassement ont été réalisés en juillet dans le prolongement du centre commercial afin de réaliser un cabinet pour 2 kinésithérapeutes.

Par ailleurs, des travaux de terrassement ont également été réalisés « avenue de la République » où quatre logements seniors sont programmés. Ils seront proposés à la location au cours de l'année 2022 par Habitat 86.



Joyeux Anniversaire M. AGIER

(Ancien Conseiller Municipal de 1989 à 1995)

C'est avec un grand plaisir que nous nous sommes rendus le 12 août 2021 à la résidence d'été de Monsieur Pierre AGIER, au lieu-dit « Beaugé » afin de lui souhaiter un joyeux anniversaire à l'occasion de ses 100 ans.

Au cours de ce moment de convivialité, nous lui avons remis un bouquet de fleurs. Passionné, soucieux d'actualités et d'informations concernant notre commune, nous avons échangé sur des sujets d'actualité (extension d'un pôle santé et création d'un futur lotissement à « Pied Chevrier »).



Serge COUSIN

Maire de Bonnes



Bernard GARNIER

Adjoint CCAS





Maison Pour Tous

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2021 - 2022

NOM de l'adhérent :		Date de naissance :
PRENOM de l'adhérent :		
NOM du représentant légal :		
Adresse :		
Code Postal et ville :		
Tél fixe :	Tél portable :	Tél travail :
Email (obligatoire) :		

ADHESION MPT	Licence EPGV (adulte ou enfant)	<input type="checkbox"/> 20€
Enfant (-16 ans) <input type="checkbox"/> 10 €		
Adulte <input type="checkbox"/> 15 €		
Famille (3 adhésions ou plus) <input type="checkbox"/> 25 €	Licence Baby-Judo et Judo (obligatoire)	<input type="checkbox"/> 40 €

ACTIVITES			
Gym/ Danse enfants 3-6 ans	<input type="checkbox"/> 100 €	Yoga	<input type="checkbox"/> 100 €
Baby Judo 4-6 ans	<input type="checkbox"/> 100 €	Cours de Pilates	<input type="checkbox"/> 100 €
Gym/danse enfants 7-11 ans	<input type="checkbox"/> 100 €	Acti'gym	<input type="checkbox"/> 100 €
Judo (7-11 ans)	<input type="checkbox"/> 100 €	Gym équilibre	<input type="checkbox"/> 100 €
Circuit training 14-17 ans	<input type="checkbox"/> 100 €	Gym entretien tout public	<input type="checkbox"/> 100 €
Qi Gong	<input type="checkbox"/> 100 €	WOD cours adultes	<input type="checkbox"/> 100 €
Randonnée prix : l'adhésion seulement	<input type="checkbox"/>	Cours de couture	<input type="checkbox"/> 100 €
Sarbacane	<input type="checkbox"/> 30 €	Palet prix : l'adhésion seulement	<input type="checkbox"/>
Activité jeux sociétés prix : l'adhésion seulement	<input type="checkbox"/>	Initiation tennis (en prévisionnel)	
REMISE DE 20€ POUR UNE FAMILLE SUR LE MONTANT TOTAL		REMISE DE 10€ SUR LA 2^{ème} ACTIVITE REMISE DE 20€ SUR LA 3^{ème} ACTIVITE	

Réductions non cumulables

CONDITIONS DE REGLEMENT	PIECES A FOURNIR
<p>Obligatoire à l'inscription en un ou plusieurs chèques à l'ordre de : Maison pour Tous. (remplir le verso de la fiche d'inscription)</p> <p>Aucune inscription ne sera prise en compte sans le paiement intégral.</p> <p>L'abandon de l'activité en cours d'année ne donnera lieu à aucun remboursement (sauf motif médical, sur présentation d'un certificat). Le remboursement sera fait sous forme d'avoir valable pour la saison suivante.</p>	<p>* Certificat médical d'aptitude au sport (obligatoire)</p> <p>* Autorisation parentale remplie (le cas échéant).</p>

<p>DROIT A L'IMAGE - AUTORISATION DE REPRODUCTION DE PHOTOGRAPHIES</p> <p><i>(Quels que soient mes choix, j'ai bien noté que je dispose d'un droit d'opposition, d'accès, de modification et de suppression des données concernant mon enfant (article 34 de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978)</i></p>

MAISON POUR TOUS

Pour simplifier la saisie informatique le règlement se fera en trois fois et sera encaissé au début de chaque trimestre.

Horaires des activités proposées

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	9h/10h Gym équilibre		Jeux de société 14h/16h		9h30/11h30 Couture 2 fois /mois
16h/17h Gym enfants 7/11 ans	16h/17h Gym enfants 3/6 ans	16h30/17h30 Circuit training 14-17 ans	16h45/17h45 Baby judo	10h/11h Gym entretien	
18h/19h30 Sarbacane	18h30/19h30 Yoga	17h30/18h30 WOD adultes	18h00/19h00 Judo		
		18h30/20h30 Palets		19h/20h Qi gong	
		19h30/20h30 Acti'gym	19h15/20h15 Pilates		

Initiation tennis jours non définis

Horaires du bureau de la MPT 2021-2022

Mardi 8h30/12h00 -13h30/17h30

et

Jeudi 8h30/12h00 -14h00/18h00



BONNES



DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 2021

« LA RANDO A MILO »

9 ème édition organisée par

LA MAISON POUR TOUS

Deux parcours 9kms et 16kms

Départ à partir de 8H00

Rendez-vous au foyer

1 esplanade des fêtes 86300 Bonnes

Possibilité de moduler les parcours pour les familles avec enfants

CAFE AU DEPART

CASSE-CROÛTE A MI-PARCOURS

VERRE DE L'AMITIE A L'ARRIVEE

TARIF 4€

Renseignements : mardi et jeudi au 09 73 52 76 70



ASSEMBLEE GENERALE MPT

L'Assemblée Générale de la Maison Pour Tous aura lieu le :

Vendredi 8 Octobre 2021

À 19h00

A la salle des fêtes de Bonnes

À l'ordre du jour :

- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier
- Activités et actions réalisées en 2020-2021
- Election du Tiers sortant.
- Questions diverses

Cette assemblée est ouverte à tous les habitants de la commune.

Le Conseil d'Administration conformément aux statuts de l'Association renouvelle chaque année une partie de ses membres (le tiers sortant), celui-ci se réunit une fois par mois.

Tous les habitants de la commune âgés de plus de 16 ans et adhérents de la Maison Pour Tous peuvent participer au vote et sont éligibles.

N'hésitez pas, posez votre candidature dès à présent, en remplissant le bulletin ci-dessous et en le retournant à la M.P.T. ou en le remettant à un membre du C.A. que vous connaissez.

Nous comptons sur votre présence...Venez nombreux, vous serez les bienvenus.

Un « Pot de l'amitié » vous sera offert à l'issue de la réunion.

A très bientôt

Le Conseil d'Administration.

.....

Mr. Mme. Melle

Adresse

est candidat(e) à l'élection du Conseil d'Administration de la M.P.T.

Le

Signature

Belle réussite pour la fête du village du 10 juillet à Bonnes

Organisée par les associations communales et la municipalité, cette manifestation a permis aux nombreuses familles présentes de se divertir en participant à diverses animations : manèges et balades en poneys, chamboule-tout, ballons, palets, boules, pêche à la ligne, dégustation de produits africains...

250 personnes ont dîné sur place, le repas a été confectionné par les bénévoles. Cette soirée a permis de profiter du spectacle de qualité d'Olivier Dissais "le trio Live Show" soutenu par la Vienne vagabonde.

La journée s'est achevée par un feu d'artifice offert par la municipalité et précédée d'un défilé aux lampions sous un beau ciel clément.

La Maison pour Tous remercie tous les bénévoles qui ont œuvré pour cette belle réussite et également tous les participants.





MAIRIE DE BONNES

Place Jean-Baptiste Guiot

86300 BONNES

Tél 05 49 56 40 17 - Fax 05 49 56 48 51

E-Mail : contact@bonnes86.fr

Bonnes, le 21 juillet 2021

L'équipe municipale remercie les personnes du service technique, les membres des différentes associations, les bénévoles et toutes les personnes, ayant œuvrés à la réussite de la fête du village, le samedi 10 juillet 2021.

Serge COUSIN

Le Maire

Isabelle SCHREIBER

Adjointe au Maire

INFORMATIONS MPT

Nous souhaiterions proposer l'activité initiation tennis le mercredi ou samedi, enfants et adultes.

Renseignement auprès du bureau de la MPT.

Dates à retenir à la rentrée.

Dimanche 5 septembre : Nouvelle rando à Milo

Lundi 13 septembre : Reprise des activités

Vendredi 8 octobre : Assemblée générale 19h.

INFORMATIONS PAROISSE SAINT PIERRE II

Célébrations du mois de Septembre

22^{ème} dimanche du Temps ordinaire

Samedi 418h, messe à Morthemer
Dimanche 510h30, messe à St Julien l'Ars
10h30, Assemblée de Prière à Chauvigny

Mercredi 8.....Fête de la **Nativité de la Vierge Marie**
18h30, messe à Chauvigny

23^{ème} dimanche du Temps ordinaire

Samedi 11.....18h, messe à Ste Radegonde
Dimanche 12.....10h30, messe à Chauvigny
10h30, **messe à Bonnes**

24^{ème} dimanche ordinaire

Samedi 18.....18h, messe à Tercé
Dimanche 19.....10h30, messe à Chauvigny
10h30, messe à St Martin la Rivière

25^{ème} dimanche ordinaire

Samedi 25.....18h, messe à Bignoux
Dimanche 26.....10h30, messe à Chauvigny
10h30, messe à La Puye
10h30, **Assemblée de Prière à Bonnes**

Le Père Louis de Villoutreys commence sa nouvelle mission, dans notre Paroisse, en ce mois de Septembre. Des modifications d'organisation des célébrations apparaîtront dans les mois prochains.

Inscriptions pour le catéchisme

Samedi 4 Septembre sur le parvis de l'église de Chauvigny, de 10h à 12h.

N'hésitez pas à contacter le **Secrétariat paroissial** : 34 rue Faideau 86300 CHAUVIGNY
Tél : 05.49.46.32.22
Mail : paroissesaintpierre2@orange.fr

Blog paroissial : <https://consultationchauvigny.blogspot.com/>
Site du Diocèse : <https://www.poitiers.catholique.fr/>
Compte Facebook « Paroisse St Pierre II » :
<https://www.facebook.com/pierredeux.paroisse.12>

Il peut y avoir des modifications d'horaire et de lieu de célébrations au cours du mois. Les informations restent difficiles à annoncer à l'avance et avec précision, à cause des décisions gouvernementales de dernière minute. Merci pour votre compréhension.

BIBLIOTHEQUE DE BONNES

l'actu de septembre 2021

bm-bonnes.departement86.fr | : 05 49 56 11 32 | bibliotheque.bonnes@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture de la bibliothèque mercredi et vendredi, de 16 h à 18 h

Septembre, mois de la rentrée scolaire !

A savoir :

18 et 19/9 : journées du patrimoine

18/9 au 16/10 : coupe du monde féminine de rugby à XV à Auckland,

1/10/ 2021 : ouverture de l'exposition universelle à Dubaï, aux Etats Arabes Unis

Les livres du mois



« La rentrée des mamans » Jo Hoeslandt, Claude et Denise Millet

Les enfants sont de très bonne humeur aujourd'hui. C'est la rentrée des classes ! Ils vont retourner à l'école et jouer dans la cour de récréation. Tout serait parfait si les mamans ne ronchonnaient pas... Comme chacun sait, la rentrée, c'est dur pour les mamans !



« Bienvenue à la grande école » [Camille von Rosenberg](#), [Patrick Morize](#)

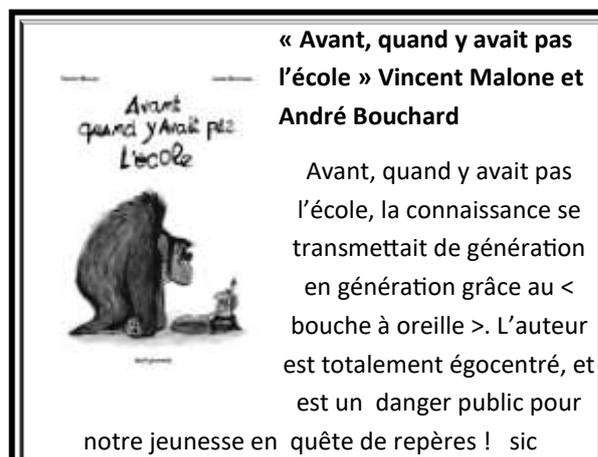
Pour les 5/6 ans Dans ce récit, l'on suit une petite héroïne dans sa classe de CP et sa vie quotidienne, l'acquisition des outils acquis. Ce joli album désamorce aussi les petites peurs les plus répandues chez l'enfant à la veille de l'entrée à la grande école.



« J'entre à la grande école » Bertrand

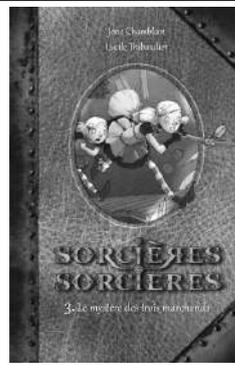
Comment ça marche l'école ?

Ce livre explique aux jeunes enfants et aux parents le passage de la maternelle à l'école élémentaire. Visite de l'école le jour de la rentrée, rôle de la maîtresse, du personnel, les activités périscolaires, les devoirs à la maison, faire son cartable, apprendre à vivre ensemble et à



« Avant, quand y avait pas l'école » Vincent Malone et André Bouchard

Avant, quand y avait pas l'école, la connaissance se transmettait de génération en génération grâce au < bouche à oreille >. L'auteur est totalement égocentré, et est un danger public pour notre jeunesse en quête de repères ! sic



« Le mystère des 3 marchands » de Joris Chamblain—jeunesse -

Loin de Pamprelune, le marché suspendu de l'île aux mille lanternes est un lieu fabuleux, connu des sorciers du monde entier. Là-bas, sont vendus les chaudrons les plus solides, les meilleures baguettes de sorciers. Harmonie et Miette vont y passer la journée avec leur oncle et y faire de nouvelles rencontres. Mais elles vont surtout découvrir un secret très ancien, oublié de tous, qui pourrait bien engendrer la destruction totale du marché. Elles n'ont que quelques heures pour empêcher que tout s'écroule !



2 nouvelles énigmes « ...de la forêt » et « ... du château » de Cyriac Guillard et Nathalie Desperches Boukhaten

Ces livres bilingues français-anglais, pour les enfants à partir de 9 ans, racontent les aventures de Louise et Arthur, les 2 cousins héros de cette collection. Ces mini-romans permettent d'appréhender la langue anglaise dès le primaire.



« Un crime sans importance » d'Irène Frain

Les faits. Le peu qu'on en a su pendant des mois. Les rumeurs, les récits. Seule certitude, ce samedi-là, il a fait beau, on parlait d'été indien. L'agresseur se serait introduit dans la maison de l'impasse en plein jour. Pour savoir, il faudrait disposer du rapport du policier chargé de l'enquête, mais 14 mois après les faits, il ne l'a toujours pas rendu. L'auteure a reconstitué l'envers d'une ville de la banlieue ordinaire. Ce récit est taillé comme du cristal, mêlant l'intime et le social dans des pages tour à tour éblouissantes, drôles ou poignantes.

« Avec la vieille dame » de Marie Gillet

Une femme tente de se reconstruire après la mort de ses parents. Devenus grabataires, elle s'en est occupée pendant dix ans. Au fur et à mesure du récit, elle livre des bribes de ce qu'elle a vécu, et nous livre les sentiments de douleur, sacrifice et deuil ; et à contrario la joie, l'amour et la vie au-delà de la mort. Ce livre évoque donc la situation d'aidants, de ceux qui prennent soin des autres, qu'ils aiment, et ce jusqu'au bout.



« des coquelicots sur la banquise » de Ronan, Cognet

Au fond de son lit, Jak souffre. Il a la sensation qu'un sorcier vaudou le transperce de mille aiguilles. Tombé dans un délire enfiévré, il flotte et son corps lui parle... et de cette lumière qui surgit de nulle part... une femme lui parle... pour le ramener à la vie. L'auteur nous emporte sur les traces de Jak qui va voir sa vie bouleversée par l'arrivée inopinée d'une vieille femme. Une quête initiatique qui résonne dans nos propres décisions, nos propres existences ainsi que notre vision de l'avenir.

« le banquet annuel de la confrérie des fossoyeurs » de Mathias Enard

Pour les besoins d'une thèse sur "la vie à la campagne au XXIe siècle", un étudiant en anthropologie va séjourner 3 jours dans un village du Marais poitevin, pour y observer ses pittoresques habitants, dont le Maire, truculent patron de l'entreprise de Pompes Funèbres. L'auteur donne libre cours à sa fibre comique pour nous raconter comment la mort fait une trêve pendant le Banquet annuel de la Confrérie des fossoyeurs. Il explore le terroir de douce France et les ressources de son Poitou natal, et en exhume des trésors de culture populaire..



LIBRES OPINIONS

Être sous les feux de la rampe

(être exposé publiquement)

Dans cette expression, le terme technique « rampe » est une allusion à l'éclairage des théâtres. Dans les salles de spectacle du XVIIe siècle, on éclairait avec des chandelles posées sur des lattes en bois qui portaient le nom de « rampes ». « Être sous les feux de la rampe » a d'abord signifié le simple fait d'être sur scène puis, au XXe siècle, sons sens s'est élargi pour désigner les personnes qui passent de l'ombre à la lumière en devenant connues du grand public.

Le Devin

Il y a très longtemps, à Bonnes, la diligence faisait régulièrement arrêt à l'Auberge du Cheval Blanc dont l'entrée principale se trouvait sur « l'autre place » (1). Le Cheval Blanc était un relais où chevaux et voyageurs pouvaient se reposer une nuit avant de reprendre leur route le lendemain. Il existait à l'époque en France de nombreux relais portant ce même nom.

Un jour de beau soleil, un inconnu descendit de la diligence et demanda une chambre pour deux nuits en indiquant à l'aubergiste : « Je vais chercher du travail dès après-demain car demain le temps va être si mauvais que je vais rester au lit ». L'aubergiste lui rétorqua qu'il doutait fort que le beau soleil de juillet fit place au mauvais temps le lendemain. L'inconnu ajouta néanmoins : « Je vois l'arrivée d'une grande tempête avec de la grêle et un vent si fort que de nombreuses maisons vont perdre leur toit. Remarquez, cela m'arrange car je suis charpentier- couvreur et je suis sûr de trouver du travail ici pour un bon moment. Prévoyez donc également d'héberger les autres voyageurs pour une nuit de plus car je doute que la diligence puisse prendre la route demain ». Sur ces paroles il monta installer ses affaires dans sa chambre et, le dîner prit,

s'enferma à double tour. Lorsque l'aubergiste rapporta les propos de l'inconnu à son épouse et aux clients, tout le monde partit d'un grand rire. Le vieux Père Touratier, qui était venu boire son pichet de vin du coteau de Pied Martin comme chaque soir, fit même le commentaire suivant : « Ben couillon (2), o m'étonnerait ben qu'o mouille demain. Je veux ben parier un sou avec celui qui croit ça ». Tous les clients présents connaissaient les belles journées que le mois de juillet offrait aux habitants de Bonnes et personne ne voulut relever le pari.

Le mauvais temps arriva vers les trois heures du matin. Le vent se mit à souffler comme personne ne l'avait encore vu à Bonnes. Les tuiles des toits se mirent à voler. Les volets de l'auberge, sans doute mal fermés, furent arrachés, sauf ceux de la chambre du voyageur que ce dernier avait fermés avec précaution en ajoutant même la barre de fer qui servait rarement (3). Un déluge s'abattit ensuite sur la région dès le début de la matinée (le vent ne s'était pas pour autant calmé) et peu d'habitants osaient sortir de chez eux. Vers midi, le voyageur descendu déjeuner, dit à l'aubergiste : « Vous voyez, je vous l'avais dit », et remonta se coucher. La situation dura jusqu'au petit matin du troisième jour. Lorsque les villageois sortirent de chez eux, ce fut pour constater les dégâts. Très peu de maisons du bourg avaient conservé leur toit et on apprit par la suite qu'il en était de même pour les bâtiments des fermes des hameaux de la commune. Les grêlons tombés dans le sud de la commune avaient été si gros et avaient fait tant de dommages que l'endroit fut nommé « Les Grêles » et en garda le nom par la suite.

Le Devin, puisque c'est le surnom que lui donnèrent les habitants de Bonnes, s'installa dans une petite maison dans le Chemin Creux et exerça une double activité, charpentier couvreur le matin et voyant l'après-midi. Les habitants de Bonnes le consultaient avant chaque prise de décision importante, une date de mariage, l'achat d'un nouveau terrain, l'embauche d'un journalier dans une ferme,

etc. Il faisait tout cela gracieusement et devint rapidement très populaire dans le village.

Un jour qu'il jouait aux cartes au café de La Voute il fit la connaissance du « passeur », le responsable du bac qui assurait la traversée de la Vienne, car, bien évidemment, le pont de Bonnes n'existait pas encore. Le passeur profita de l'occasion pour interroger le Devin sur son avenir. Ce dernier ne répondit pas immédiatement et prit un air sombre qui inquiéta un peu son interlocuteur. Ne vous inquiétez pas, lui dit-il, rien ne se passera dans l'immédiat mais dans quelques temps un pont sera construit et on aura plus besoin de passeur. Je vois cela dans les années 1860, 1870, vous voyez vous avez le temps. Remarquez, comme il faudra payer pour traverser le pont, votre fonction sera remplacée par celle de « pontier », qui sera chargé d'encaisser les paiements des gens souhaitant passer d'une rive à l'autre. Après une gorgée de vin de Pied Martin, le Devin ajouta : « Pour abriter ce pontier, je vois la construction d'une petite maison que tout le monde appellera « La Maisonnette », je ne peux pas dire sur quelle rive elle sera construite, ce n'est pas clair dans mon esprit, mais je la vois très bien, à l'un des bouts du pont ». Après plusieurs autres gorgées de nectar de Pied Martin, le devin ajouta : « C'est très curieux mais au cours d'une période troublée au vingtième siècle, je vois un habitant de Bonnes creuser dans les fondations de la Maisonnette et y cacher, de nuit, une grosse boîte pleine de pièces d'or ».

Lorsque toutes les maisons de Bonnes furent réparées le « Devin », se plaisant bien à Bonnes, décida de s'y installer. Il y fonda une famille et certains de ses descendants y habitent peut-être encore... Pour ce qui concerne le trésor de la Maisonnette, il a certainement été récupéré par son propriétaire après la guerre, mais ce n'est pas certain...

Jean-Pierre Vassaux

Cette histoire est une pure invention de ma part. L'époque de la construction du pont et de la maisonnette est par contre exacte. J'ai trouvé ce renseignement dans un article écrit par Michel Burlot et je le remercie pour l'aide que cela m'a apporté.

- (1) Le Monument aux Morts n'existait bien évidemment encore pas et les habitants de Bonnes la nommait ainsi afin de la différencier de la Place de l'Eglise.
- (2) A cette époque les habitants de Bonnes ajoutaient souvent un « couillon » à leurs propos. Cette habitude est maintenant révolue.
- (3) A cette époque, au lieu de dire « fermer », on disait d'ailleurs plutôt « barrer la porte ou les volets ».





La Commune de Bonnes participe à ces journées et vous propose de visiter :



L'église Saint André

visite libre

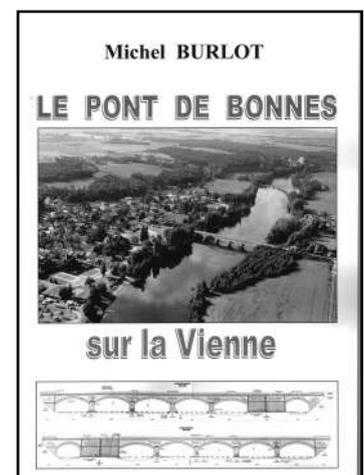


La Maison des associations (ancien presbytère)

Ouverture : l'après-midi du samedi et du dimanche, de 15 à 18 h

Samedi et dimanche, de 16 à 18 h, à la maison des associations, Michel Burlot présentera son livre sur le pont de Bonnes, et le dédicacera.

Vous pourrez vous procurer le livre de Michel BURLLOT sur place, à la Maison Pour Tous, qui assure sa publication



Comité de Jumelage

Bonnes



Banfora Sud

**Dimanche
19 septembre 2021**
de 10h à 18h

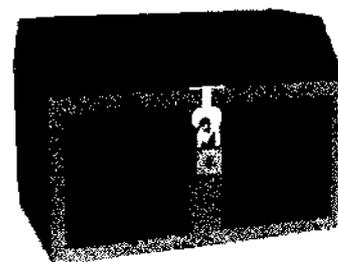
BONNES

BRADERIE DESTOCKAGE

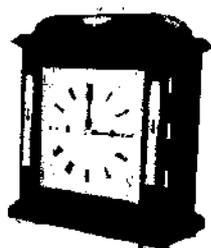
Maison des associations - ancien presbytère



**Grand déballage / vide grenier
du Comité de Jumelage**

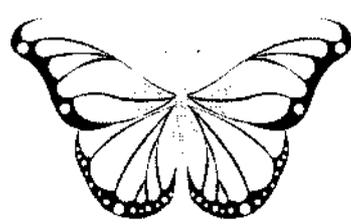
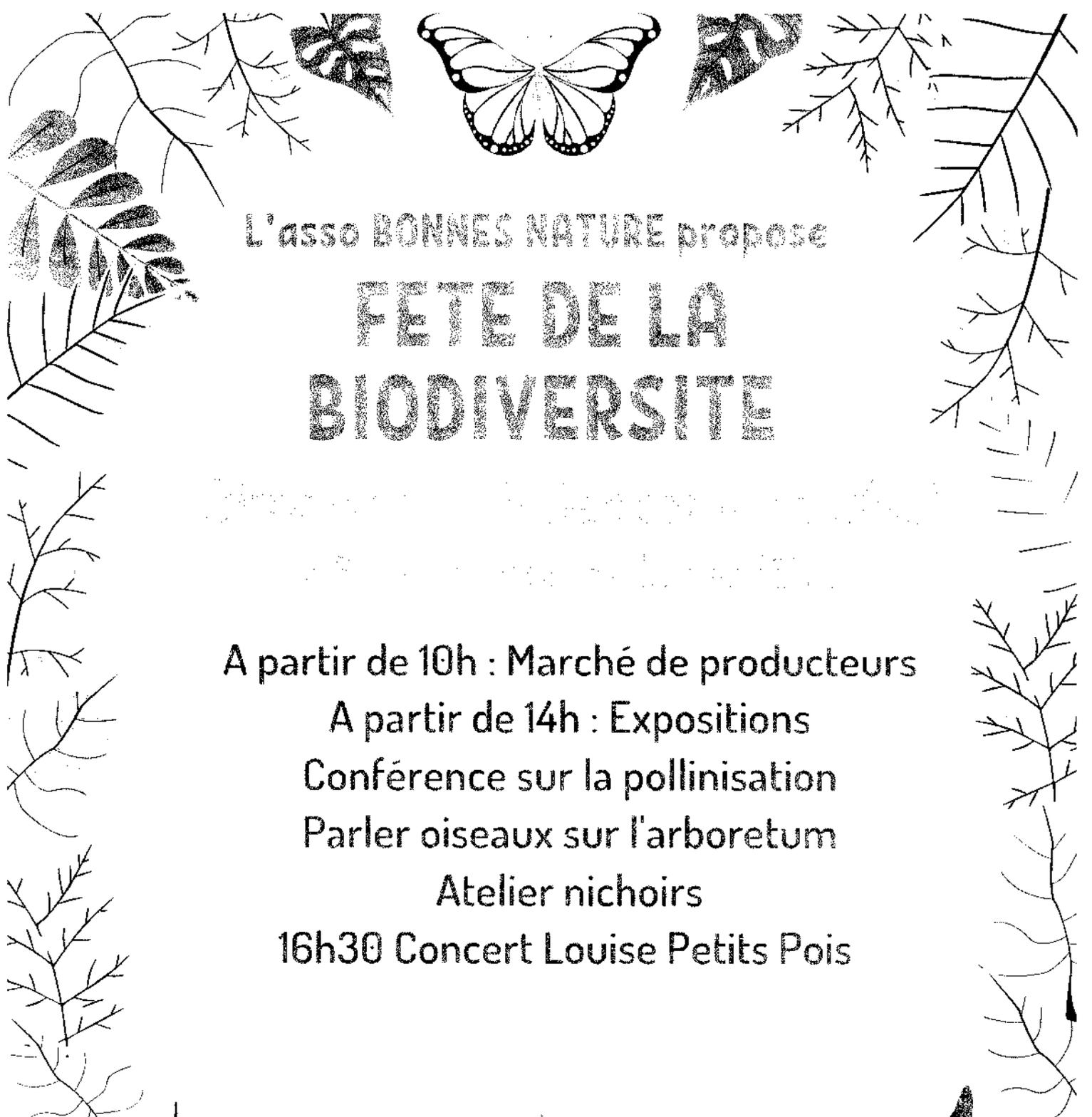


Buvette sur place



**Pas d'exposant extérieur pour cette braderie
réservée au Comité de Jumelage Bonnes
Banfora Sud**

Vos achats aideront nos actions auprès de 12 villages du Burkina Faso



L'asso BONNES NATURE propose

FETE DE LA BIODIVERSITE

Jeudi 14 septembre 2017 de 10h à 19h
à la Halle de la Gare de Poitiers

A partir de 10h : Marché de producteurs

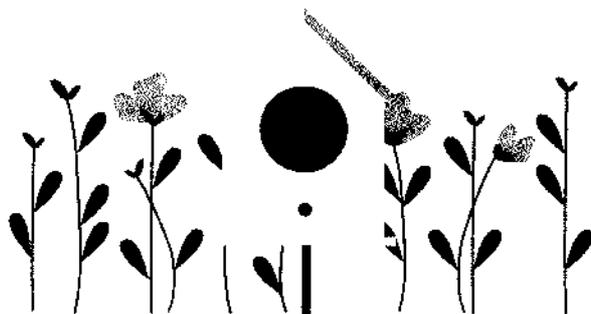
A partir de 14h : Expositions

Conférence sur la pollinisation

Parler oiseaux sur l'arboretum

Atelier nichoirs

16h30 Concert Louise Petits Pois



GRAND POITIERS
Communauté d'agglomération



AGIR pour la
BIODIVERSITE



LA GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS

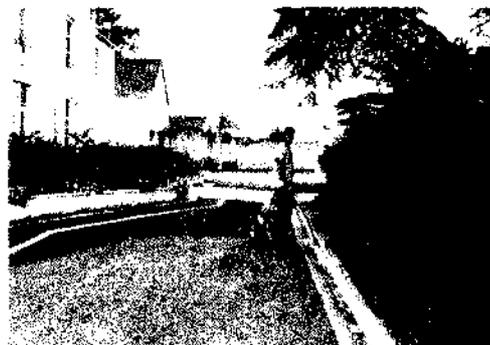
COMMUNAUX

La gestion différenciée est devenue depuis quelques années un outil indispensable aux agents communaux. Elle permet de ne plus considérer l'espace communal comme un ensemble unique. Elle consiste à adopter les moyens techniques et humains mis en œuvre dans l'entretien des espaces verts, en fonction des caractéristiques et des usages de chaque espace.

Ce mode de fonctionnement permet à des zones moins fréquentées ou écologiquement précieuses d'être soit fauchées ou tondues une fois par an comme l'arboretum par exemple. Tout cela est fait pour maintenir et enrichir la biodiversité.

D'autres espaces nécessitent des tontes régulières en raison de leur utilité, de leur accessibilité (accès mairie, terrain de football, camping et chemins ruraux).

La gestion différenciée prend en compte l'inscription de la charte « Terre Saine Poitou-Charente ». Depuis 2010, la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires dans les espaces verts.



Parmi les méthodes alternatives figurent l'utilisation du paillage, le désherbage (mécanique, thermique ou manuel), la taille raisonnée d'arbres et d'arbustes, l'espacement des fréquences de tontes et les fauches annuelles au début de l'été sur certains sites.

Nous comptons aussi sur l'implication de tous pour continuer à entretenir et à embellir les abords des propriétés privées.

Arthur Petitpas

Agent communal et membre de l'association Bonnes Nature



APPEL A PARTICIPATION

Dans la continuité du projet « *mon Village espace de biodiversité* », le Groupe local va se structurer en une association :
« BONNES NATURE ».

Nous proposons à la population de participer à la création de
son **logo** !

Cette démarche participative est ouverte à tous ! (enfants et
adultes)

Vous avez la possibilité de déposer vos « œuvres » à la mairie
de Bonnes.

Date limite de dépôt : **10 septembre**

Le choix sera effectué par les membres de l'association qui se
laisseront la possibilité de modifier ou de mélanger les différentes
propositions.

Un article vous présentera l'association et ses objectifs dans
un prochain numéro du Vivre à Bonnes mais vous pouvez d'ores
et déjà noter la date du **26 septembre** dans vos agendas pour la
FETE DE LA BIODIVERSITE !

Le Groupe local

Contact :nicochausebourg@hotmail.fr

JEUX

CONVER- SATION A 1 POUR FAIRE DES GLISSADES	SPORT DE COMBAT MARIÉ 2 FOIS	LA PROIE DU LOUP EFFACEES	RÉSEAU SOCIAL	IL REND LA JUSTICE	POUR S'HABILLER
				RAYON DE SOLEIL	
FUT PRESIDENT DES U.S.A. HABITATION			BIEN CALME MANOMETRE		
				CONJONC- TION IL ANNONCE LA PLUIE	
NOTE DE MUSIQUE UN CHAT POUR JERRY		UNE VRAIE MERE			PETIT TÊTU
		TROMPÉ APPARUE		ILE DU PACIFIQUE HURLEMENT	
MAL À L'AISE AVALE			BOITE A CERVEAU ADJECTIF POSSESSIF		
	PLANTE AROMATIQUE				
COMPAGNE D'ADAM			ADORENT		

		7	5			4	11	
	3					3		
3			15					3
10					6			
3			6			4		
		15						
	10							
	18					6	3	
4			3			3		
			4			5		
6				10				
	3							

D	A	B	M	L			
R	E	T	R	A	I	T	E
F	E	T	E	I	N	D	E
F	I	N	I	R	A	E	R
L	O	F	E	A	R	A	S
B	E	N	I	E	T	P	E
S	C	E	L	L	E	E	
O	B	E	C	L	A	T	A
A	N	R	E	S	U	R	
B	L	O	C	U	S	A	X

4	7	8	1	9	5	3	6	2
2	6	1	4	3	8	5	9	7
9	3	5	6	7	2	8	1	4
8	4	6	7	2	9	1	3	5
3	5	9	8	4	1	7	2	6
1	2	7	5	6	3	9	4	8
6	8	4	3	1	7	2	5	9
7	1	2	9	5	4	6	8	3
5	9	3	2	8	6	4	7	1

RECETTE



Verrine de tomates à la crème de chèvre

Ingrédients pour

4 personnes

- **500g** Tomates cocktail
- **8 fines tranches** Lard fumé
- **125g** Bûche de chèvre
- **10cl** Crème épaisse
- **2cuil. à soupe** Huile d'olive
- **1** Brin d'estragon
- Sel
- Poivre

Étapes de préparation

Retirez la croûte du fromage. Emiettez-le grossièrement et mixez-le avec la crème et un peu de poivre. Incorporez l'estragon ciselé et réservez au frais.

Plongez les tomates 10 secondes dans une grande casserole d'eau en ébullition. Egouttez, rafraîchissez et pelez-les. Assaisonnez-les avec 1 cuil. à soupe d'huile, du sel et du poivre.

Huilez une poêle et faites saisir les tranches de lard, jusqu'à ce qu'elles deviennent croustillantes. Posez-les sur du papier absorbant. Répartissez les tomates dans des verrines, déposez dessus 2 cuillères de crème de chèvre et piquez les tranches de lard à la verticale. Servez frais.

ANNONCES

**Madame MEDORI Chantal née BROUILLAUD
Décédée le 31 juillet 2021 à BASTIA CORSE**

**JE VOUS PROPOSE DE FAIRE VOTRE REPASSAGE
ET UN PEU DE COUTURE A MON DOMICILE.
JE SUIS UNE PERSONNE SERIEUSE ET SOIGNEUSE.
CHEQUES CESU ACCEPTES, N'HESITEZ A ME CONTACTER AU
06.24.68.93.89 - sylange17@gmail.com**

VENDS SACS A DOS ETAT NEUF

50 LITRES : 40 €

40 LITRES : 25 €

06.85.89.20.23



ANNONCE PONCTUELLE

Pour passer une annonce, merci de REMPLIR ce formulaire, de le faire parvenir à la MPT avant le 10 de chaque mois, accompagné de votre règlement de 5 €.

Cherche Vends

TEXTE :



..... @

S.O.S ORDINATEUR

Dépannage & assistance informatique 7j/7



*Pays Chauvinois,
Poitiers, Châtellerault,
Montmorillon*

AVELINE Mathieu

4, avenue de la République
86300 BONNES

06 62 96 22 17

aveline.mathieu@gmail.com

CESU accepté



T. DESMAZEAU

- MAÇONNERIE
- RÉNOVATION
- CARRELAGE
- CLOISON SÈCHE

86300 BONNES - MOBILE : 06 32 08 04 99

MAIL : DESMAZEAU.MACONNERIE@ORANGE.FR



J.M.A GAUTIER PEINTURE

STAFF

PEINTURE

DECOR

REVÊTEMENT

MUR ET SOL

RAVALEMENT

Route de Liniers

86800 LAVOUX

Tél./Fax : 05.49.56.61.04

Port : 06.83.51.49.94

ELECTRICITE GENERALE



NEUF et RENOVATION
DEPANNAGE

- Chauffage Electrique
- Motorisation de Portails
- Interphonie
- Ventilation

Gérard BROUARD

7, rue du Moulin
86300 SAINT-MARTIN-LA-RIVIERE

Tél 05 49 44 00 38
Port. 06 19 55 66 60



VENTE DIRECTE

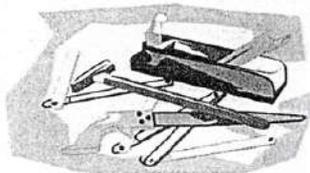
VIANDE DE BOEUF LIMOUSIN ISSUE DE L AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Elevage nourri en prairie et aux céréales produites sur la ferme.

La viande est conditionnée sous vide dans des colis de 10 kg par un service agréé, étiquetée avec une date de conservation.

COMMANDE UNIQUEMENT SUR RESERVATION par téléphone au 06.80.65.13.73
ou par mail lavalleedeslimousines@orange.fr

Ribardière Philippe - Les Vlées - 86300 Bonnes



Menuiserie GUIBERT

Ludovic GUIBERT

Fabricant - Poseur

Rénovation - Agencement

Fenêtres et volets (bois, PVC, alu) - Volets roulants

Parquets - Portails - Escaliers - Cloisons sèches - Isolation

Pergola bioclimatique - Store banne



14, rue de la Biguetterie - 86 300 BONNES

☎ 05 49 01 68 49 - ☎ 06 85 48 10 33

menuiserie.guibert@free.fr

www.menuiserie-vienne.fr



**Charpente
Couverture
Zinguerie
Démoussage**

François DUVAULT
06.79.58.15.87
francois.duvault@gmail.com

« Le Fourneau » - 86300 BONNES

Salon de Coiffure Hommes, Femmes et Enfants

 *Nuances & Reflets* 

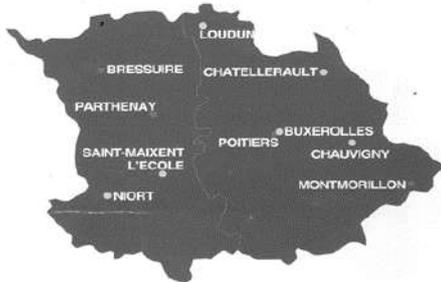
05.49.50.57.90

Horaires d'Ouverture :
Mardi
9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi - Jeudi - Vendredi
9h - 12h / 14h - 19h
Samedi
9h - 16h

**Nouveau service dans votre salon
pour vous les hommes !!!**

Dès à présent Jessica s'occupe de vos barbes.
N'hésitez pas à prendre rendez-vous.

5 AGENCES,
LES MÊMES COMPÉTENCES
POUR VOUS SERVIR



Benjamin RAYNAL - ALIZÉ
BUXEROLLES / POITIERS / SUD VIENNE
06 31 87 31 68 - adi2@alize86.fr

Rachel VEZIN - ALIZÉ
CHATELLERAULT / LOUDUN
06 80 70 88 35 - rachel@alize86.fr

Pierre DUCLOS - A2C DIAG
SAINT-MAIXENT L'ECOLE / NIORT
06 60 94 15 35 - a2cdiag@gmail.com

Julien GUERIN - ALIZÉ
CHAUVIGNY / MONTMORILLON
07 88 17 31 88 - julien@alize86.fr

alizé
A2C DIAG
CONTRÔLES &
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS



Gaz
Plomb
Amiante
Termites
Mesurage
Électricité
Perfs Energétiques



L'institut Ô31



Le Chanvre (CBD) Arrive à l'institut Ô31 !!!

En médecine, le CBD est une substance utilisée pour traiter et soulager différentes maladies et leurs symptômes.

Des effets **anti-inflammatoires naturels conséquents**. (Maladie de Crohn)

Soulage les **douleurs musculaires et articulaires**. (Arthrose, Arthrite)

Asthme, Maladie de Parkinson, Glaucome...

Sous Forme d'Huile Sublingual concentration 5%, 10%, 20%

Huiles en Application cutanée

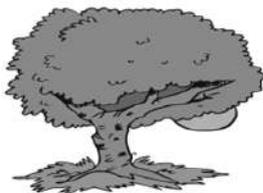
Tisanes aux vertus Anti-Stress, Immuno-Boost, Bonne Nuit, Detox, Digestion, Vitalité, Sommeil, Je suis zen.

Sans oublier les Produits de Cosmétique à base de CHANVRE, Réparateur cellulaire Intense !!



Facebook : L'institut Ô31
Téléphone : 05.49.53.46.82





NATURE ET JARDIN
Philippe ARLOT PAYSAGISTE

Créations paysagères :

*Haies, massifs, bassins, pelouses, cours et allées,
Terrasses bois, pavages, dallages, murets, clôtures ...*

Entretiens jardins

Services à la personne « artisans à domicile »

Avantages fiscaux (-50 %)

CESU acceptés

Selon loi de finances en vigueur

Contactez le 05.49.56.89.70
06.74. 21.77.95



S.A.R.L JH MACONNERIE

**MACONNERIE GENERALE
NEUF & RENOVATION**

11 route de la Puye
86300 BONNES

Tél. : 06 07 06 74 74
EMAIL : jh.maconnerie@orange.fr



3%.COM
IMMOBILIER

La qualité, la compétence et le prix

DESORMAIS NOUS SERONS DEUX POUR MIEUX VOUS SERVIR

Disponibilité 7J/7J, même les Week-end et jours fériés

Compétence : Accompagnement jusqu'à la signature de l'acte authentique

Le prix : 3% de commission seulement

VENTES / MAISONS / APPARTEMENTS

CONSEIL / ESTIMATION / RENSEIGNEMENTS

VERONIQUE AUDISSOU

☎ : 07 81 05 63 71

veronique.audissou1708@gmail.com

MARTINE AVELINE

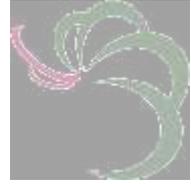
☎ : 06 61 43 64 99

aveline.martine@gmail.com





Les Jardins de la Frolle



Pommes, Poires & jus de fruits

Cueillette de fruits au verger de mai à novembre :

Fraises, framboises, cerises, prunes, poires & pommes

Végétaux d'ornements & potagers, arbres & arbustes de haies

Plus d'infos sur www.lesjardinsdelafrolle.fr

Facebook/lesjardinsdelafrolle

La Frolle - 86300 BONNES - Tel : 05 49 56 42 78

Ouvert du lundi au samedi :

du 1er novembre au 31 mars : 9h-12h / 14h-18h | du 1er avril au 30 octobre : 8h30-12h / 14h-18h

DUVAULT SARL

CHARPENTE

COUVERTURE

ZINGUERIE

NEUF & RÉNOVATION

26 route de chatellerault - 86300 BONNES

Tél. : 06 20 31 01 08 - 06 82 06 01 68

sarlduvault@sfr.fr





VIANDE DE PORC VENTE DIRECTE

COLIS D'ASSORTIMENT DE VIANDE ET DE CHARCUTERIE
DE 5 OU 10 KG CONDITIONNÉS SOUS VIDE

ÉLEVAGE DE TRADITION EN PLEIN AIR
NOURRI AUX CÉRÉALES DE LA FERME

COMMANDES • RESERVATIONS • RENSEIGNEMENTS
Contactez Paul Mahon au 06 42 05 52 60 • paulmahon@lesterrieres.fr

Les Terrières • 86300 Bonnes

TIPH 
Unio' Hair

NOUVEAUTE DANS VOTRE SALON DE COIFFURE !

Service de thalassotherapy aux ingrédients marins ;
reconstruction du cheveu ; et rituels de bien être.



THALASSOTHERAPY ; L'ESCAPADE RELAXATION

PROBLEMATIQUE DU CUIR CHEVEULU

Rituel profond personnalisé pour un traitement sur mesure, en fonction de vos besoins.
Traite les anomalies du cuir chevelu, l'excès de sébum, chute de cheveux, pellicules, démangeaisons.
Préparation fraîche en salon à base d'argile active pour une efficacité instantanée.

RECONSTRUCT ; L'ESCAPADE RELAXATION

CHEVEUX ABIMES ET DESHYDRATES

Rituel de reconstruction profond du cheveu avec apport de kératine.
Cheveux plus sains, plus brillants et moins cassants.

LES EKSPERIENCES ; RITUELS INSTANTS BIEN ETRE

Cheveux secs, cheveux fins, cheveux colorés et cheveux bouclés

< Des rituels de beauté en salon pour un moment de bien être >

Coiffure Mixte. Téléphone : 09.84.53.40.79

9 place du monument 86300 Bonnes

Mardi au Vendredi 9h-12h / 14h-19h. Samedi 9h-16h

COOP

DE BONNES

MR ET MME GRELAUD

05/49/45/90/09

DU LUNDI AU VENDREDI

7 H 30 A 13 H 00

15 H 30 A 20 H 00

SAMEDI

8 H 00 A 13 H 00

15 H 30 A 20 H 00

DIMANCHE

8 H 00 A 13 H 00

17 H 00 A 20 H 00

MAINTENANT EN VENTE :
FROMAGE DE CHEVRE DE BEAUMONT

Tout Nouveau!



VENTE DE LAIT CRU SANS TRANSFORMATION,
SANS CONSERVATEUR
100% NATUREL
PRODUIT LOCAL

« *La ferme à Flo* »



Vente directe :

œufs - agneaux - miels - maraîchage

Le Clos de Lavault 86300 Bonnes

Tel : 06.37.50.27.68 email : florian.prenant@outlook.fr

Magasin ouvert le mercredi de 15h à 18h



Nouveau à Bonnes

Pour tous renseignements n'hésitez pas à appeler

Tel : 06.11.88.40.54



SEPT-21



1	M	BIBLIOTHEQUE 16H/18H PISCINE 14H/19H	17	V	GYM ENTRETIEN 10H/11H - QI GONG 19H/20H - BIBLIOTHEQUE 16H/18H
2	J	RANDO MPT 9H/11H PISCINE 17H/19H	18	S	PISCINE 14H/19H - JOURNEES DU PATRIMOINE MAISON DES ASSOCIATIONS 15H/18H
3	V	BIBLIOTHEQUE 16H/18H 17H/19H	19	D	DESTOCKAGE BANFORA 10H/18H MAISON DES ASSOCIATIONS - PISCINE 10H/12H-14H/18H30 - JOURNEES DU PATRIMOINE MAISON DES ASSOCIATIONS 15H/18H
4	S	PISCINE 14H/19H	20	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11 ANS 16H/17H - SARBACANE 18H/19H30
5	D	RANDO A MILO A PARTIR DE 8H ESPLANADE DES FÊTES PISCINE 10H/12H-14H/18H30	21	M	GYM EQUILIBRE 9H/10H GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H/17H YOGA 18H30/19H30 -
6	L		22	M	PISCINE 14H/19H - CIRCUIT TRAINING 14/17 ANS 16H30/17H30 - WOD 17H30/18H30 -PALETS 18H30/20H30- ACTI'GYM 19H30/20H30- BIBLIOTHEQUE 16H/18H
7	M	BIBLIOTHEQUE 16H/18H PISCINE 14H/19H	23	J	RANDO 9H/112H - JEUX DE SOCIETE 14H/16H - 16 - BABY JUDO 16H45/17H45- JUDO 17H45/18H45 - PILATES 19H15/20H15 - PISCINE 17H/19H
8	M	BIBLIOTHEQUE 16H/18H PISCINE 14H/19H	24	V	GYM ENTRETIEN 10H/11H - QI GONG 19H/20H - BIBLIOTHEQUE 16H/18H
9	J	RANDO MPT 9H/11H PISCINE 17H/19H	25	S	PISCINE 14H/19H
10	V	BIBLIOTHEQUE 16H/18H PISCINE 17H/19H	26	D	PISCINE 10H/12H-14H/18H30
11	S	PISCINE 14H/19H	27	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11 ANS 16H/17H - SARBACANE 18H/19H30
12	D	PISCINE 10H/12H-14H/18H30	28	M	GYM EQUILIBRE 9H/10H GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H/17H YOGA 18H30/19H30 -
13	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11 ANS 16H/17H - SARBACANE 18H/19H30	29	M	PISCINE 14H/19H - CIRCUIT TRAINING 14/17 ANS 16H30/17H30 - WOD 17H30/18H30 -PALETS 18H30/20H30- ACTI'GYM 19H30/20H30- BIBLIOTHEQUE 16H/18H
14	M	GYM EQUILIBRE 9H/10H GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H/17H YOGA 18H30/19H30 -	30	J	RANDO 9H/112H - JEUX DE SOCIETE 14H/16H - 16 - BABY JUDO 16H45/17H45- JUDO 17H45/18H45 - PILATES 19H15/20H15 - PISCINE 17H/19H
15	M	PISCINE 14H/19H - CIRCUIT TRAINING 14/17 ANS 16H30/17H30 - WOD 17H30/18H30 -PALETS 18H30/20H30- ACTI'GYM 19H30/20H30- BIBLIOTHEQUE 16H/18H			
16	J	RANDO 9H/112H - JEUX DE SOCIETE 14H/16H - 16 - BABY JUDO 16H45/17H45- JUDO 17H45/18H45 - PILATES 19H15/20H15 - PISCINE 17H/19H	NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BELLE RENTREE ET VOUS ATTENDONS NOMBREUX POUR LES ACTIVITES !!!		